

Le parc national organise les premières « Voiles de Port-Cros » : des journées de sensibilisation

Samedi 17 juin 2017 de 10h à 17h, le parc national offre aux habitants des communes de son territoire la possibilité de comprendre l'impact des changements climatiques globaux lors d'une journée de navigation ponctuée d'escales ludiques et scientifiques.

Dans le cadre de son action d'éducation à l'environnement, le Parc national embarque tous les curieux pour une journée de découverte des grands enjeux de la planète à bord d'un navire à voiles : changements climatiques, acidification des océans et disparition du plancton... Avec en prime une découverte du patrimoine historique de la rade !

Grâce aux diverses animations organisées sur le bateau au fil de la journée, des activités de randonnées palmées, des échanges avec les acteurs locaux et les professionnels du territoire lors des escales, les participants auront l'occasion de mieux comprendre la richesse des lieux, entre nature et culture.



Photos disponibles sur demande – Réalisées lors de la première sortie dédiée aux scolaires

Le projet des « Voiles de Port-Cros » consiste à proposer des activités de sensibilisation et d'éducation à l'environnement pour divers publics par un dispositif itinérant naviguant dans l'aire maritime adjacente du Parc national (de la Garde à Ramatuelle). Ces journées permettent ainsi de discuter plus précisément des problématiques territoriales à travers une approche pluri-disciplinaire, en s'intéressant à la géologie, l'économie, la politique ou encore la biologie. Elles font également en sorte que les différents publics puissent saisir le lien entre les îles, les communes du littoral et l'aire maritime adjacente, matérialisant ainsi le nouveau territoire du Parc national tout en faisant prendre conscience aux citoyens de leur rôle dans cet ensemble.

Contact presse : Morgane Constantin
Tél : +33 (0)4 94 12 89 35 - Fax : +33 (0)4 94 12 82 31
morgane.constantin@portcros-parcnational.fr

Parc national de Port-Cros - Castel Sainte-Claire
181, allée du Castel Sainte-Claire - BP 70220 - 83406 Hyères Cedex



Une embarcation patrimoniale « le Brigantin »

Ancien thonier à voiles traditionnelles, ce navire de 19 mètres de long a été construit aux Sables d'Olonne en 1940. Il est actuellement amarré au port de Hyères, bassin n°1, au bout de l'avenue de la Gavine.

Les partenaires du Parc national retenus pour cette opération

Pour cette journée d'animation, le parc national s'appuie sur les compétences des acteurs locaux, qu'il forme aux préalable lors de sessions annuelles.

<<Les Petits Débrouillards, association créée en 1986, constituent le premier réseau national d'éducation populaire à la science et au développement durable. Ce mouvement associatif participe ainsi aux débats sur l'éducation et la culture dans le but de former des citoyens actifs, capables d'opinions réfléchies et critiques.

www.lespetitsdebrouillardspaca.org>>

<<Le Collectif d'Initiatives pour l'Environnement du Territoire des Maures (CIETM) réunit une vingtaine d'associations et de professionnels du territoire des Maures. Il agit pour développer l'écocitoyenneté à travers des animations, actions de formations, de sensibilisation et d'études, autant sur la mer que dans les terres.

www.cietm.org>>

Par cette action, le parc national de Port-Cros entend répondre à l'ambition 5 de sa charte « Préparer l'avenir en investissant sur la recherche , l'innovation et l'éducation au développement durable »

La charte est un projet concerté de territoire d'une durée de validité de 15 ans à partir de janvier 2017. Elle concerne à la fois les cœurs et l'aire d'adhésion. La charte définit des objectifs pour la protection du patrimoine des cœurs (l'île de Port-Cros et la majorité de l'île de Porquerolles) et des orientations pour le développement durable du territoire. Elle est un outil de gestion et d'animation du territoire, elle permet un développement local et une valorisation du patrimoine naturel, culturel et paysager.

Sur les 270 mesures inscrites dans la charte du parc national de Port-Cros, 47 mesures «prioritaires» sont mises en œuvre dans le premier programme triennal d'action qui couvre la période 2017-2019.

Cette action conduite par les services de l'Établissement répond à deux mesures de la Charte :

- « Poursuivre l'effort d'information et de sensibilisation des publics en priorité dans les lieux d'accueil et d'information du territoire et dans les espaces terrestres et marins d'intérêt patrimoniaux majeurs.»

- « Créer des événements autour des actions partenariales mises en place dans le cadre de la charte avec la réalisation d'une communication régulière et participative auprès des acteurs du territoire. » [Plus d'information en ligne >>](#)

Franck Alary, Tél. 06 07 28 15 40 ; mél. franck.alary@portcros-parcnational.fr
Référént éducation pour le service Tourisme Durable, Accueil et Valorisation des patrimoines

Pour plus d'informations, consultez notre [espace presse >>](#)